



Tarification relative au service de garde municipal à l'école de la Berge

Prix du service de garde municipal à l'école de la Berge

Fréquentation clientèle régulière

1. Inscription mensuelle et paiement obligatoire le premier de chaque mois.
2. Pour le mois d'août, l'inscription et le paiement se feront le 1er septembre en incluant les journées de classe de la fin août.
3. Pour le mois de janvier, l'inscription se fera à la dernière semaine de classe du mois de décembre et le paiement, au premier jour de classe du mois de janvier.
4. Le service de garde municipal est ouvert le soir de 15h15 à 18h00.

Prix : 7,50 \$/soir

Fréquentation clientèle occasionnelle

1. La réservation doit être faite au minimum 24 heures à l'avance en communiquant avec le bureau municipal pendant les heures d'ouverture et en laissant un message.
2. Le paiement pour le service de garde occasionnel est payable au moment de la réservation.
3. Le service de garde municipal est ouvert le soir de 15h15 à 18h00.

Prix : 9,00 \$/soir

Fréquentation clientèle à besoins particuliers

1. Pour les parents qui ont un enfant avec des besoins particuliers, un encadrement en classe ou un diagnostic nécessitant de l'aide, le protocole de fonctionnement devra être discuté et défini avec la Direction générale de la Municipalité de Lotbinière et ensuite approuvé par résolution au conseil municipal.

Tarif lié au retard de fin de journée

Le service de garde municipal se termine à 18h00. Tout retard sera facturé aux parents à compter de 18h05, au coût de 1,00\$ la minute.